

Le gériatre au service des seniors

Autor(en): **Prélaz, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le gériatre au service des

La Suisse est l'un des rares pays à avoir institué un titre de médecin gériatre. Il s'agit d'un pas très important dans le domaine des soins aux personnes âgées. Explications avec le professeur Charles-Henri Rapin, directeur du Centre interfacultaire de gérontologie à Genève.



D.R.
Le professeur Charles-Henri Rapin, spécialiste en gériatrie

– **Quelles définitions simples peuvent donner de la gériatrie et de la gérontologie ?**

– La gérontologie est la science du vieillissement. De plus en plus, on voit se développer des instituts de gérontologie, ou d'étude du vieillissement, où l'on aborde cette problématique sous les angles les plus divers : biologique, physique, social, psychologique, spirituel, philosophique. Quant à la gériatrie, il s'agit de la médecine des personnes âgées et elle fait partie de la gérontologie.

– **Comment l'une et l'autre sont-elles apparues et se sont-elles développées ?**

– La gérontologie s'est mise en place progressivement, par le regroupe-

ment de divers spécialistes, dont des biologistes et des anthropologues, puisque cela va de l'étude cellulaire à l'étude de la société vieillissante. Le terme de gériatrie remonte, lui, au début du 20^e siècle, mais il existe des écrits beaucoup plus anciens consacrés aux personnes âgées.

«La formation de gériatre va de la prévention aux soins palliatifs»

– **Qu'est-ce qui a permis récemment la création d'un titre FMH de gériatre ?**

– Ce projet était en discussion depuis une vingtaine d'années au sein de la Fédération des médecins suisses

(FMH). Il a pu aboutir à la reconnaissance, depuis le 1^{er} janvier 2000, du titre de gériatre, qui n'est cependant pas tout à fait une spécialité FMH, mais plutôt un approfondissement. Dans le courant du mois de novembre sera constituée une nouvelle société professionnelle suisse, celle des médecins gériatres. A l'heure actuelle, nous avons déjà environ 200 gériatres. En effet, depuis une quarantaine d'années, les pionniers de la gériatrie ont formé de nouveaux médecins gériatres qui ont pu, grâce à ce nouveau titre, faire valider l'expérience ainsi acquise. Pour les suivants, et dès décembre prochain, des examens sanctionneront le titre de gériatre, au terme de trois ans de spécialisation dans des institutions reconnues comme lieux de formation.

– **En quoi consiste cette formation de gériatre ?**

– Elle couvre tout le champ qui va de la prévention aux soins palliatifs, et comprend aussi un minimum de six mois de formation en psycho-gériatrie. Grâce à cette nouvelle formation, on peut dire que d'ici à dix ans, les EMS n'engageront plus que des médecins ayant le titre de gériatre. Ainsi, les patients seront suivis, en institution mais aussi en cabinet, par des médecins connaissant de manière approfondie les principes des soins à donner à des personnes âgées et très âgées. Leur intervention sera mieux ajustée, et nous gagnerons en qualité des soins.

– **Ce titre de gériatre permet-il une nouvelle approche du patient âgé ?**

– Il s'agit en fait d'une médecine de la personne, prise dans sa totalité. Un médecin gériatre est aussi formé à travailler en collaboration et en complémentarité avec les équipes de soins, de rééducation, avec les travailleurs sociaux. Par ailleurs, les institutions spécialisées ne peuvent pas être reconnues si elles n'engagent pas de médecins avec un titre de gériatre. Je me suis moi-même spé-

seniors

cialisé en gériatrie depuis vingt-cinq ans et je considère ce nouveau titre comme une importante reconnaissance de ce que nous faisons et de qui nous sommes.

«Il y aura encore longtemps de grandes injustices face au vieillissement»

– Le développement de la gérontologie a-t-il aussi contribué à valoriser les soins aux personnes âgées ?

– Il est vrai que beaucoup de choses sont entreprises en gérontologie, en particulier à Genève. Je dirige le Centre interfacultaire de gérontologie, et celui-ci va bientôt devenir l'Institut universitaire du vieillissement, c'est-à-dire que nous allons y inclure la biologie du vieillissement, en plus de la gériatrie, de la psychologie, de la sociologie et de l'éthique clinique. Il sera élargi à tous les groupes professionnels, à tous les groupes de recherche concernés par les questions liées au vieillissement. Des médecins ayant obtenu le titre de gériatre s'intéressent d'ailleurs à de nouvelles formations, en s'ouvrant notamment sur la sociologie et sur la psychologie.

– Tant dans le domaine médical qu'en société, cela permettra-t-il un regard différent sur la personne âgée ?

– Cela y contribue, c'est certain. C'est aussi une obligation, un besoin, du fait que la proportion de gens âgés et très âgés augmente dans notre société. Si la recherche met actuellement beaucoup d'énergie dans la biologie du vieillissement, c'est parce qu'elle est notre espoir de trouver un jour le gène qui nous rendra «éternels». Mais ça va être long, et nous constaterons encore longtemps de grandes injustices, de grandes inégalités face au vieillissement.

Propos recueillis
par Catherine Prélaz



D.R.

Les enjeux de la longévité

Une nouvelle révolution

Ce livre étudie le phénomène de la longévité tout à la fois sous l'angle de la recherche et dans ses implications sociales. Chef du service de gérontologie de l'Hôpital Broca, à Paris, le professeur Françoise Forette relève qu'à 50 ans, on a encore plus de trente ans d'espérance de vie devant soi. Un horizon qu'il convient selon elle de voir sous un nouveau jour, c'est-à-dire sans renoncement à toute responsabilité sociale ou économique, d'autant plus que l'on vivra non seulement de plus en plus vieux, mais en meilleure forme.

La Révolution de la Longévité, Françoise Forette et Jean-Philippe Caudron, Editions Grasset.

La vieillesse mise en mots

Il est à lire dans le désordre, en se laissant porter par le hasard, ce recueil de citations sur le thème de la vieillesse et du vieillissement. Les

pensées, les réflexions, les idées et les ressentis rassemblés ici sont signés de personnalités célèbres et d'anonymes, sans oublier proverbes et dictons populaires.

Dictionnaire des Citations en Gériatrie, Carlson et Paquet, Editions Erès/Pratique du champ social.

Communiquer autrement

Tout public, voici un ouvrage passionnant, qui éclairera tant les professionnels que les seniors et leurs proches soucieux de mieux comprendre l'évolution avec l'âge du rapport au langage. On y découvre pourquoi certaines ressources mentales se tarissent progressivement alors que d'autres résistent bien et quelles sont les conséquences au niveau de la communication.

Parler et communiquer chez la personne âgée: psychologie du vieillissement cognitif, Pierre Feyereisen et Michel Hupet, Editions PUF.

C. Pz